



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

Lettre ouverte à messieurs le DGAC et le DSNA

Plougastel Daoulas, le 13 août 2018

Messieurs,

Les événements du 26 juin ont fortement marqué les personnels de la salle de contrôle du CRNA Ouest. Les décisions prises durant cette journée n'ont pas été comprises par les personnels et ils ont vécu des moments difficiles. Après toutes ces années d'efforts, de remise en question profonde tant sur leurs compétences techniques (mise en place de l'environnement EEE et « debugage » de celui-ci en condition de trafic réel) que sur leur rythme de travail (densification expérimentale du nombre de jours travaillés durant la période de fort trafic), les ICNA du CRNA Ouest travaillent aujourd'hui avec le stress supplémentaire de l'incident technique. Ces derniers mois avec le changement d'opérateur réseau, les nouveaux systèmes techniques, les versions logiciels insuffisamment consolidées, les événements techniques sont de plus en plus graves. Nous faisons aussi face à des difficultés quotidiennes de maîtrise des flux avec « une fraude massive », donc non contrôlable malgré le travail précis des ACDS, aux plans de vols déposés, ce qui surcharge sans préavis nos secteurs déjà bien denses. Pourtant la pression de la performance nécessaire pour passer le trafic croissant avec des moyens humains en baisse est toujours là et vos directions semblent ne pas jouer un rôle de régulateur pour que nous puissions exercer nos missions dans des conditions sereines, c'est même parfois l'inverse.

Ce 26 juin, à quelques secondes de vol près, deux aéronefs de transport de passagers ont été proches d'un risque élevé de collision. A ce jour, la première et seule mesure de réduction de risque connue repose sur nous, personnels opérationnels de la salle de contrôle. Il n'est pas anormal que vous vous reposiez sur notre professionnalisme mais cette mesure, s'ajoutant à nos déjà nombreuses responsabilités quotidiennes, ne saurait rester comme seule conclusion immédiate de mesures de réduction de risque. De plus lorsque vos services nous demandent de visualiser les codes militaires dans des situations « similaires » à cette panne du STIP, imaginent-ils le nombre d'informations supplémentaires que nous devons traiter ? Ont-ils aussi mesuré l'impact de cette décision sur la performance ? La performance n'est malheureusement pas évoquée et les actions de sécurité sont sur les seules épaules des personnels.

Monsieur le DGAC, nous regrettons les déclarations faites dans les médias au nom de la DGAC minimisant l'incident. En effet, les personnels de la salle de contrôle l'ont malheureusement interprété comme une tentative d'étouffement du résultat des décisions dont ils ont vécu les graves conséquences.

Monsieur le DSNA, même si votre communiqué, relatant l'événement du 26 juin, arrive bien tardivement et seulement après le passage médiatique initié par « Les Echos », nous vous sommes reconnaissants de la confiance que vous nous témoignez. Cependant, cela n'empêche pas vos services d'être régulièrement pressants quand il s'agit de nous réclamer un respect strict du contrôle administratif de nos compétences via notre licence (comme la remise mensuelle de nos heures de contrôle et menace de sanction administrative pour tout retard).

Messieurs, vous nous faites légitimement confiance. Le déroulement de l'enquête sur cet événement du 26 juin ainsi que l'analyse des causes qui y ont participé, seront des facteurs contributifs à la réciprocité de cette confiance.

Déjà, les personnels en salle de contrôle souhaitent des réponses sans ambiguïté à ces questions simples :

- Pourquoi avoir pris la décision de déployer une mise à jour du STIP insuffisamment consolidée ?
- Pourquoi ne pas avoir pris la décision de décaler le « début de journée » lorsque le chef de salle du CRNA Ouest, prévenu tardivement de cette manipulation technique, déclare que la salle n'est pas prête ?

Messieurs, vous n'êtes pas sans connaître la forte contribution du CRNA Ouest à la DSNA tant sur le plan du volume de services rendus que sur son équilibre financier. Les personnels du CRNA Ouest n'ont plus à démontrer leur engagement. Les chiffres sur leur performance le prouvent depuis des années :

- meilleure productivité annuelle individuelle des centres en route de la DSNA depuis des années,
- classé en 2016 par Eurocontrol, troisième centre européen opérant des services dans un espace dense pour la productivité horaire par agent, certes derrière le centre européen de Maastricht mais devant le centre allemand de Karlsruhe et celui anglais de London AC.

Ils attendent donc une plus grande considération sur les efforts permanents qu'ils font et une meilleure reconnaissance de leur travail quotidien. Un simple communiqué ne saurait suffire à nous redonner une perspective optimiste et nécessaire pour accompagner le développement de l'activité de transport aérien, point souligné dans le rapport de Monsieur le Sénateur Capo-Canellas. Nous avons besoin rapidement de moyens techniques et humains (malheureusement aujourd'hui difficile à obtenir via les habituels AVE) mais aussi d'une véritable reconnaissance.

Cette journée du 26 juin est symbolique de l'état dans lequel est votre unité opérationnelle CRNA Ouest : peu écoutée, peu considérée, parfois oubliée et devenue de fait peu attractive. Nous voulons sortir de cet état et attendons, en complément de celles liées à cette journée, des réponses positives et constructives en opposition aux mesures punitives de ces dernières années. Le contenu de ce courrier peut être considéré comme une situation sociale préoccupante pour ne pas dire alarmante.

Nous souhaitons donc engager rapidement, avec vous monsieur le DGAC, des discussions sur l'avenir du CRNA Ouest et ses personnels avec des perspectives à court, moyen et long termes.

D'autre part, les modifications sur la circulation aérienne entreprises à l'ouest de nos espaces par le prestataire d'un autre bloc fonctionnel d'espace sont préoccupantes. La sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne ne garantit pas une coopération constructive à ses interfaces avec le FABEC, particulièrement sur les espaces pour lesquels la France n'a aucune souveraineté. Ainsi, il nous semble nécessaire que la DGAC soit réactive face ce nouvel enjeu et étudie, en l'abordant dans nos échanges, les moyens nécessaires pour s'y adapter.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le DGAC, monsieur le DSNA, nos plus sincères salutations.

Le bureau de section UNSA-ICNA du CRNA Ouest